

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25624**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention « Métiers du commerce international »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université Paul Sabatier - Toulouse 3	Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Président des universités habilitées à délivrer les diplômes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312 Commerce, vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

*Cette mention comprend les parcours types suivant :*

**- Assistant de Gestion Import-Export (AGIE)**

**- Métiers du commerce international Import - Export (Anglais-espagnol)**

*dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.*

*Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.*

- Selon la taille de l'entreprise, contribuer à l'animation et au développement des échanges internationaux
  - Participation à la définition de la stratégie commerciale de l'entreprise à l'international
  - Veille commerciale et concurrentielle à l'international
  - Prospection à l'international (y compris le cas échéant dans le cadre d'une participation à des actions de marketing opérationnel : salons, mailings, phonings, etc.).
  - Négociation commerciale à l'international
  - Gestion de la relation client ou fournisseur à l'international
  - Suivi administratif, juridique, logistique et financier des opérations commerciales à l'international
  - Reporting régulier de l'activité au chef de service ou directement au chef d'entreprise
    - Participer à la mise en place des stratégies commerciales et des stratégies d'import-export de l'entreprise : structurer des gammes de produits ou de services, adapter l'offre aux marchés étrangers, élaborer des grilles tarifaires, choisir des circuits de distribution, décider d'une politique promotionnelle
  - Assurer une veille commerciale et concurrentielle permanente à l'international
  - Se tenir informé des dispositifs d'aide en matière de commerce international
  - Prospecter, développer et fidéliser un portefeuille de clients ou de fournisseurs étrangers en s'appuyant sur une connaissance approfondie des produits et services proposés par l'entreprise ainsi que des circuits de distribution et des méthodes de financement des ventes ou des achats
  - Préparer des offres commerciales
  - Assurer la gestion administrative et opérationnelle des dossiers d'import ou d'export (préparation des contrats, acheminement des produits...) : organiser les démarches logistiques en fonction des politiques de transport ou douanières pour les exportations et les importations, coordonner les services supports aux opérations d'import-export, jouer le rôle d'interlocuteur auprès des prestataires de services agissant dans le cadre des activités à l'international
  - Analyser l'évolution des résultats commerciaux et financiers et en rendre compte à la direction de son service ou de l'entreprise
  - Analyser et synthétiser des informations qualitatives et quantitatives en vue de formuler des recommandations et de préparer les décisions
  - S'adapter à un environnement multiculturel et gérer un réseau de contacts multiculturels
  - Évaluer les offres et services des partenaires commerciaux et prestataires de services en termes de qualité, de fiabilité et de coût
  - Communiquer professionnellement et négocier, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, en français, en anglais ainsi que dans au moins une autre langue vivante étrangère avec les partenaires commerciaux et prestataires de services de l'entreprise
  - Utiliser les technologies de l'information et de la communication et les systèmes de gestion de bases de données - SGBD.
- 
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
  - Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
  - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
  - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- A Agriculture, Sylviculture et pêche
- C Industrie manufacturière
- F Construction
- G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- H Transports et entreposage
- I Hébergement et restauration
- K Activités financières et d'assurance
- L Activités immobilières
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- R Arts, spectacles et activités récréatives
- U Activités extra-territoriales
  - Commercial ou commerciale export
  - Acheteur ou acheteuse import
  - Cadre intermédiaire des services import/export (ADV, logistique, douanes)
  - Assistant au responsable de zone export
  - Commercial Import/Export

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1101** : Achats
- M1701** : Administration des ventes
- D1401** : Assistanat commercial
- D1402** : Relation commerciale grands comptes et entreprises
- N1202** : Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits pour le grade de licence.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée. Accords européens ou internationaux

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 1er juin 2016 accréditant l'Université Toulouse III en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L613-3 et article L613-4

##### Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=02Diplomes>

<http://www.univ-tlse3.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante-239350.kjsp>

ou <http://www.univ-tlse3.fr/ove>

**Autres sources d'information :**

<http://www.iut-tlse3.fr>

<http://www.univ-tlse2.fr>

<http://www.univ-tlse3.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Université Toulouse - Jean Jaurès - 5 Allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Université Toulouse III - Paul Sabatier - 118 route de Narbonne - 31062 TOULOUSE Cedex 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Auch

Toulouse

**Historique de la certification :**

À partir de 2016, la mention « Métiers du commerce international » se substitue à la dénomination nationale « Commerce ».

À partir de 2016, le parcours-type « Assistant de Gestion Import-Export (AGIE)» se substitue à la spécialité du même nom.

En 2016, création du parcours « Métiers du commerce international Import - Export (Anglais-espagnol) ».

**Certification précédente :** LP Commerce spécialité Assistant de gestion Import Export